

# L'APOLLINAIROIS



Date de tombée : **16 octobre 2020**

Prochaine parution : **3 novembre 2020**

VOL. 27 / N° 10 / OCTOBRE 2020



**Merci** à l'équipe de coordonnatrices et animateurs, animatrices du camp de jour 2020!

Les bureaux de la Municipalité et mandataire de la SAAQ seront **fermés**  
**le lundi 12 octobre** prochain pour la fête de l'Action de grâce

## INDEX

- 2 : Mot du maire
- 3 : Le mot d'Urbain
- 4 : Bibliothèque - L'Entraide
- 5 : Maison de la Famille - Souper-spectacle
- 6 : Filles d'Isabelle - Express vers Sainte-Foy - Scout Agapogil
- 7 : Gestion des matières résiduelles - Licence de chien - Locaux à louer

- 8 : Goûtez Lotbinière *Manger local*
- 9 : Maison des Jeunes - Regroup. des personnes aidantes
- 10-13 : Procès-verbaux
- 13 : Nouvelle station de radio
- 14 : Présence Lotbinière
- 15 : Coordonnées

# Mot du maire



En ce début d'année scolaire, la Municipalité a aménagé un sentier qui permet à nos élèves qui fréquentent l'école des Sentiers, située sur la rue de Vignes, de s'y rendre de façon plus sécuritaire. À partir de la rue Moreau, les élèves peuvent maintenant prendre la rue des Émeraudes et ainsi rejoindre le nouveau sentier qui les mènera jusqu'aux feux de circulation situés à l'intersection de la route 273 et de la rue des Vignes. Ce sentier sera entretenu cet hiver. Je tiens à remercier les propriétaires, les fils de M. Guy Moreau, de nous avoir donné l'autorisation de passer sur leur propriété. J'en profite aussi pour vous rappeler que la sécurité routière concerne tout le monde; automobilistes, cyclistes, piétons. Nous vous demandons d'être vigilants, de respecter les règles et de réduire votre vitesse de circulation sur l'ensemble du circuit routier, surtout en zone scolaire.

Concernant l'aménagement du nouveau skatepark et de la pumprack sur la rue des Vignes, la construction est sur le point de se terminer. Déjà, nous constatons l'engouement que ces installations provoquent chez une grande partie de notre population. Nous sommes fiers de constater que ce projet pourra distraire et faire bouger plusieurs de nos citoyens, surtout les plus jeunes, pour qui cela sera très bénéfique. Le coût des travaux est de 187 432.07 \$ plus les taxes. Pour payer cette somme, nous avons utilisé les revenus de la vente (87 432.07 \$) de la parcelle du terrain du bar du Pignon et la différence a été prélevée dans le compte dédié à l'aménagement des parcs et terrains de jeux.

Au mois d'avril, dans l'édition spéciale du journal l'Apollinaire, je vous demandais de rester discipliné et de poursuivre les efforts nécessaires afin d'enrayer ce virus (COVID-19) le plus rapidement possible. Les cas au cours de l'été ont été beaucoup moins nombreux. Avec le beau temps, on se méfiait moins du virus. Maintenant rendus au mois de septembre, nous constatons que le virus n'est pas disparu de lui-même grâce à la belle température. Comme au début de la crise sanitaire, je vous demande encore aujourd'hui de respecter les règles de la santé publique, c'est ainsi que nous pourrons traverser cette crise avec le moins d'inconvénients possible.

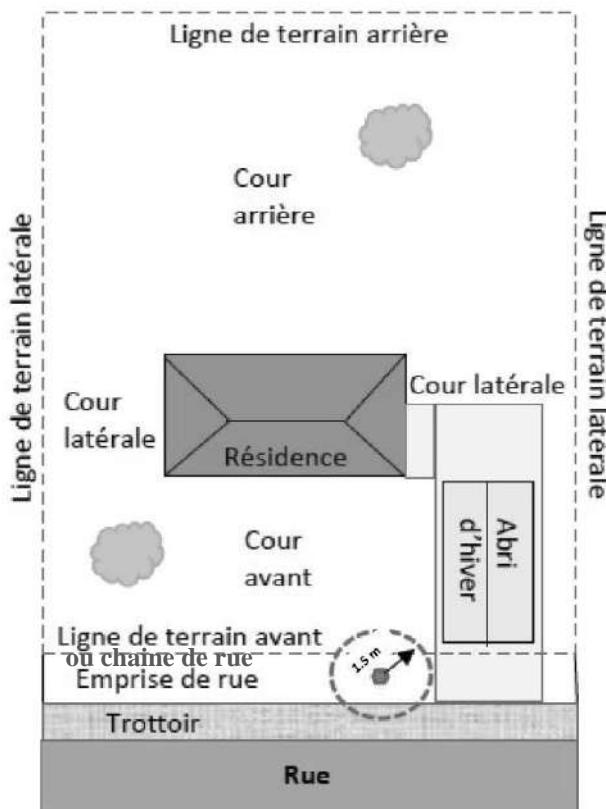
Merci!

Votre maire,  
Bernard Ouellet

# LE MOT D'URBAIN

Service de l'urbanisme

## ABRI D'HIVER (auto et accès piétonniers)



### Normes applicables

Un abri d'hiver pour véhicules ou pour piétons est permis dans toutes les cours.

Un abri doit être distant d'au moins 1.5 mètre de la bordure de rue ou du pavage **sans jamais empiéter l'emprise de rue**.

Un abri d'hiver ne peut être installé à moins de 1.5 mètre d'une borne-fontaine **ni être fixé sur celle-ci**.

Aux intersections, les dispositions relatives au triangle de visibilité doivent être respectées.



### Période autorisée

Les abris d'hiver pour véhicules et piétons à l'entrée d'un bâtiment principal, ainsi que les clôtures à neige et autres protections hivernales, sont autorisés dans toutes les zones du **1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante**.

Compilation des demandes de permis et certificats	Juillet / août	Cumulatif
Agrandissement – Bâtiment principal	5	15
Agrandissement – Bâtiment complémentaire	1	7
Autorisation – Abattage d'arbre	5	18
Autorisation – Changement d'usage	4	8
Autorisation – Déboisement	0	1
Autorisation – Déplacement ou déménagement	2	7
Autorisation – Démolition	1	11
Autorisation – Enseigne	1	6
Autorisation – Travaux en milieu riverain	2	2
Branchemet	19	56
Clôture et muret de soutènement	7	38
Construction bâtiment complémentaire	32	98
Construction bâtiment principal	20	66
Installation septique	9	26
Licence de chien	3	19
Patio, galerie, terrasse	6	44
Piscine	4	77
Puits	6	12
Transformation et réparation	14	71
Lotissement	1	11
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>593</b>

## L'entreposage extérieur de bois de chauffage



### Sur un terrain résidentiel :

Le bois doit être proprement empilé et cordé; il ne peut en aucun temps être laissé en vrac sur le terrain sauf pour une période continue et maximale de 30 jours;

**L'entreposage doit être fait dans les cours latérales et arrière du terrain**, à une distance minimale de 1 mètre des lignes de terrain. Cette distance minimale peut être réduite si une clôture opaque ou une haie conforme au règlement est érigée entre les lignes du terrain et les cordes de bois.

L'entreposage ne doit pas obstruer une fenêtre, porte ou issue ni être situé sous celle-ci;

La hauteur maximale pour cet entreposage est de 2 mètres.

*Votre ami, Urbain Fleury*

Faites le [www.st-apollinaire.com](http://www.st-apollinaire.com) pour tout complément d'information

## La bibliothèque « Au Jardin des livres » de Saint-Apollinaire vous informe...



### FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Je vous suggère fortement de nous suivre sur la page Facebook, c'est là que se retrouvent toutes les informations. Donc, pour être au courant des heures d'ouverture, du fonctionnement, des nouveautés sorties et des mesures prises, c'est le meilleur endroit.

À cause de la possible 2<sup>e</sup> vague qui pourrait survenir, il est plus sécuritaire de continuer comme nous faisons présentement. Les horaires resteront restreints encore quelques temps, les rayons ne sont toujours pas accessibles au public, mais c'est pour le bien de tous. Au moins, vous pouvez tout de même profiter du service.

Si vous désirez formuler une plainte, n'hésitez pas à me l'envoyer par courriel avec votre nom complet et votre no de téléphone à l'adresse suivante : [bibliotheque@st-apollinaire.com](mailto:bibliotheque@st-apollinaire.com). Je ferai suivre les plaintes reçues au conseil municipal.

### REEMPLACEMENT TEMPORAIRE DE LA RESPONSABLE

Pour la prochaine année, ce sera Marc-Olivier Laprise qui prendra les fonctions de Responsable de la bibliothèque. Je serai partie en congé de maternité jusqu'en septembre 2021. Pendant ce temps, vous pouvez toujours communiquer avec monsieur Laprise, de la même façon que vous le faites avec moi, et mon adjointe Solange sera présente elle aussi pour vous. Donc soyez indulgent pour les premiers temps, il se peut qu'il ait besoin d'une petite période d'adaptation.

### RAPPEL DES HEURES D'OUVERTURE RESTRIEES

Mardi de 15 h 30 à 18 h 30

Mercredi de 13 h 30 à 16 h

Vous désirez passer chercher vos livres en-dehors des heures d'ouverture? Veuillez prendre rendez-vous à l'avance avec le responsable par courriel ou par téléphone.

Suivez-nous sur à : Bibliothèque Au jardin des livres

Un gros merci pour votre collaboration et votre patience. Nous subissons tous cette situation un peu désagréable, mais nous pouvons vous offrir un minimum de service.



Julie Michaud, Responsable

## L'ENTRAIDE



Bonjour chers citoyennes et citoyens de Saint-Apollinaire!

L'automne est arrivé en lion! Nous avons passé d'une température clémence à des températures froides et venteuses. C'est le temps de changer les culottes courtes pour des pantalons et les sandales pour des chaussures fermées.

Nous voulons vous remercier pour tous vos dons de vêtements et autres. Par contre, nous manquons présentement de bénévoles et d'espace pour trier tous ses dons et nous avons besoin de votre aide pour le trier avant de pouvoir en recevoir d'autres. Avec la COVID nous avons moins de bénévoles et pour cette raison nous trions le plus rapidement possible, mais cela prend du temps.

Nous avons besoin de bénévoles qui ont un peu d'expérience avec l'électronique pour effectuer de petites réparations ou pour la vérification des petits appareils électriques. Nous avons aussi besoin d'hommes ou de femmes qui peuvent aider à transporter les sacs qui sont parfois lourds.

Vous avez un peu de temps à nous consacrer, quelques heures, une matinée, un après-midi ou la fin de semaine? Vous aimez le monde et voulez être vendeur/vendeuse? Appelez-nous au 418 881-2179 ou venez nous rencontrer au 9, rue Industrielle. Vous pouvez avoir beaucoup de plaisir en aidant notre communauté.



À bientôt,

Les bénévoles de L'Entraide de Saint-Apollinaire

## DÉCOUVREZ LOTBINIÈRE EN AUTOMNE...



DECOUVREZLOTBINIERE.COM



Gratuit! Pour toutes les familles

Maison de la Famille  
de Lotbinière

Prendre note que des modifications peuvent être apportées à notre programmation selon les directives de la santé publique.

Le port du couvre-visage est obligatoire dans les espaces communs et lorsque la distanciation sociale ne peut être respectée.

## INSCRIPTION OBLIGATOIRE - Places limitées

418 881-3486

### Chouette & Pirouette

de 9 h à 11 h  
du 22 sept. au 10 déc.

Ateliers-découvertes Parents - Enfants portant sur les différentes sphères du développement de l'enfant (échanges, partage)

Mardi et jeudi  
Mercredi  
Vendredi

Maison de la Famille  
Zoom en direct  
Capsule vidéo



### Aide aux devoirs

Accompagner le parent et l'enfant en français, anglais, et mathématique – primaire et secondaire

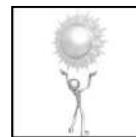


### L'Integral 1 – À ma rencontre

19 h à 21 h  
jeudi du 24 sept. au 10 déc.

Techniques puissantes pour arriver à ses buts.

Programme personnalisé de croissance personnelle, 18 ans et plus.  
Animateur : Bertrand Huot, m.a.



### L'Integral 3 – Relation aux autres

mardi 19 h à 21 h  
du 22 sept. au 10 nov.

Techniques puissantes pour arriver à ses buts.

Programme personnalisé de croissance personnelle, 18 ans et plus.  
(Avoir suivi L'Integral 1 et 2)

### Musclez vos méninges

mardi 9 h 30 à 11 h 30  
du 22 sept. au 8 déc.

Améliorez votre mémoire.

Ateliers de vitalité intellectuelle pour aînés.  
Activités amusantes pour stimuler la mémoire et la concentration.



### Soutien informatique à distance

mardi 19 h à 21 h  
du 22 sept. au 8 déc.

Pour se familiariser avec l'utilisation de la tablette ou de l'ordinateur.



## GUYLAINE TANGUAY SOUPER-SPECTACLE AU CHÂTEAU FRONTENAC

QUAND : Le dimanche 8 novembre 2020

COÛT : 169 \$/personne. Incluant le transport en autocar de luxe, un souper, les taxes et frais de service.

Pour réservation ou inscription : Monique Defoy **418 881-3121**

# Filles d'Isabelle

## Être heureux

Être heureux c'est reconnaître que la vie vaut la peine d'être vécue, malgré tous les défis, la tristesse, les malentendus. Être heureux c'est remercier Dieu chaque matin pour le miracle de la vie. C'est embrasser les enfants, choyer les parents, avoir de beaux moments avec des ami(e)s.

Être heureux c'est savoir parler de soi, c'est avoir l'audace de dire « pardonne-moi », c'est avoir la maturité de dire « j'avais tort », c'est avoir la sensibilité de dire « j'ai besoin de toi », c'est avoir la capacité de dire « je t'aime ».

Que votre vie devienne un jardin pour être heureux et vous découvrirez qu'être heureux ce n'est pas avoir une vie parfaite.

N'abandonnez jamais;  
N'abandonnez jamais les gens que vous aimez;  
N'abandonnez jamais le bonheur, car la vie est un spectacle à ne pas manquer!

*Unité - Amitié - Charité*



Monique Defoy,  
Régente du Cercle Madeleine de Verchères # 1110  
418 881-3121

**HORAIRE**  
dès lundi  
17 août 2020

**Express**  
vers Sainte-Foy

**Payez-vous un chauffeur  
à peu de frais!**

**EN SEMAINE DE**

**Laurier-Station  
Saint-Apollinaire  
Sainte-Foy**

**DÉPARTS** le matin et le midi :  
Laurier-Station à  
6 h 15, 6 h 45, 8 h et 11 h 15

**RETOURS** le midi et le soir :  
Sainte-Foy à  
13 h, 16 h 10, 17 h et 18 h 10

Internet sans fil  
**GRATUIT**  
dans l'autobus

**POINTS DE VENTE**  
PROXIM Kirouac et Lavoie : 130, boul. Laurier, Laurier-Station  
JEAN COUTU : 144, Principale, Saint-Apollinaire

[www.express-lotbiniere.com](http://www.express-lotbiniere.com) • 418 881-3884 # 103

# 127<sup>e</sup> groupe Scout AGAPOGIL

Bonjour à tous!

Les jeunes sont bien heureux d'avoir repris les activités scoutes... Les directives sanitaires sont bien suivies et les jeunes se sont bien adaptés à cette nouvelle réalité.

Le samedi 19 septembre, l'unité Castor a repris leur camp d'été et en a profité pour dire un dernier au revoir aux castors qui sont montés à l'unité Louveteau. Sous la thématique du film Shreck, les Castors ont eu l'occasion de rencontrer le grand farceur Tracassin qui leur a donné plusieurs défis à surmonter. Heureusement, Shrek est venu les aider et leur a laissé une belle boîte souvenir de leur camp. Également, le bon ami Castou est venu leur faire un coucou pour leur remettre un petit cadeau.

## \*\*\* IMPORTANT \*\*\*

La date pour notre assemblée générale annuelle sera le **MERCREDI 21 octobre**, à 19 h, au chalet des loisirs de Saint-Agapit. Parents, animateurs et gestionnaires du groupe AGAPOGIL sont conviés à cette rencontre. La présence de tous est grandement importante pour élire les nouveaux administrateurs et responsables des différents comités. Aussi, advenant de nouvelles directives sanitaires, l'AGA pourra être tenue de façon virtuelle. Un courriel sera transmis à tous les membres au besoin.

Merci d'avance pour votre présence!

J'ai dit!

Jonathan Bernard  
Président du 127<sup>e</sup> groupe Scout AGAPOGIL  
418 881-3305

[jonathan.bernard@globetrotter.net](mailto:jonathan.bernard@globetrotter.net)



## TOUJOURS DISPONIBLE À LA MUNICIPALITÉ AU COÛT DE 30 \$

- Des barils récupérateurs d'eau de pluie
- Des composteurs

Vous n'avez qu'à passer au bureau municipal (11, rue Industrielle) et votre baril ou composteur sera livré à votre résidence.

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

### L'écocentre de la MRC de Lotbinière

Saint-Flavien (1450, rang Pointe-du-Jour)

#### Que peut-on y déposer gratuitement?

Métaux, bois (sauf traité), plastique et carton, encombrants métalliques, huiles, peintures, résidus domestiques dangereux (RDD), produits électroniques, pneus de véhicules automobiles, huiles de cuisson, etc.

Visitez le [www.mrclothbiniere.org](http://www.mrclothbiniere.org) pour la liste détaillée et les heures d'ouverture.

### Collecte des résidus verts

Apportez vos résidus verts (branches, feuilles, rognures de gazon, etc.) dans les conteneurs mis à cet effet **au bout de la rue des Vignes**. Ces bacs seront disponibles sur la rue des Vignes jusqu'au **27 novembre**.

Contribuez ainsi au 5000 tonnes de résidus verts valorisés depuis 2007 par la MRC de Lotbinière. Malgré ce succès, il faut garder en tête que l'herbicyclage, le feuillicyclage et le compostage domestique demeurent une solution plus **ÉCOLOGIQUE** et plus **ÉCONOMIQUE**.



### Le feuillicyclage : Une pratique à adopter

Le feuillicyclage consiste à tondre les feuilles mortes à l'automne et à les laisser sur place pour donner un excellent engrais à votre sol. Vous pouvez également utiliser les feuilles mortes pour protéger vos plates-bandes durant l'hiver.

**SAVIEZ-VOUS QUE** les feuilles mortes sont un excellent intrant à votre compostage domestique?

Évitez de placer vos feuilles mortes à la poubelle. Ces dernières généreront des gaz à effet de serre si elles sont enfouies.

## AUX NOUVEAUX ARRIVANTS :

Passez au bureau municipal,  
11, rue Industrielle, pour venir chercher votre  
pochette de nouveaux arrivants contenant  
plusieurs informations utiles.

## LICENCE DE CHIENS

Une licence est obligatoire en vertu de la réglementation municipale. Vous pouvez l'obtenir au bureau municipal au coût de 20 \$ pour le premier chien et 25 \$ pour le deuxième, et ce, pour la vie du chien.

Vous pouvez également inscrire votre animal en remplissant le formulaire en ligne à [www.st-apollinaire.com](http://www.st-apollinaire.com), sur la page d'accueil, PERMIS EN LIGNE. L'enregistrement et la médaille de votre chien vous seront transmis par la poste dans les jours suivants.

Le fait de ne pas identifier votre animal est passible d'une amende beaucoup plus importante que les droits à payer, soit de 100 \$ à 1000 \$, plus les frais de garde si le chien est errant.

Merci de votre collaboration!



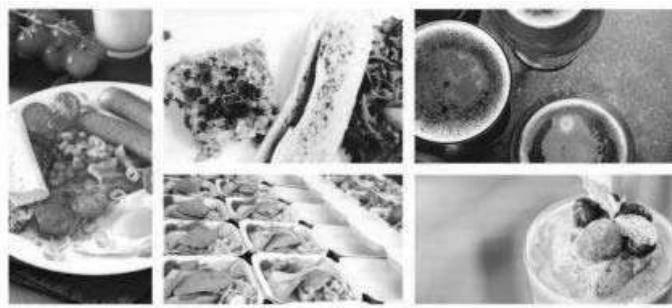
## LOCAUX À LOUER À PLACE FRANCOEUR

2 locaux à louer à Place Francoeur, 94, rue Principale :

<b>Local 2 :</b>	<b>130 pi<sup>2</sup></b>	<b>306.48 \$/mois</b>
<b>Local 5 :</b>	<b>212 pi<sup>2</sup></b>	<b>499.79 \$ / mois</b>

Pour information : 418 881-3996, poste 232.





La MRC de Lotbinière est reconnue pour le dynamisme de son secteur agroalimentaire et la diversité de ses produits.

Manger local signifie que l'on privilégie la consommation d'aliments cultivés ou transformés le plus près possible du lieu où ils sont achetés/consummés. C'est un geste simple qui, tout en donnant accès à la richesse des saveurs, engendre de nombreux avantages au niveau environnemental, social et économique.

Cet automne, la population est invitée à déguster davantage les produits d'ici, par le biais de différentes actions.

## Ateliers culinaires “Cuisinez local, c'est génial” organisés dans le cadre des Mois Goûtez Lotbinière

Jusqu'au **7 novembre**, il est proposé à la population de Lotbinière un temps fort d'information et d'acquisition de savoir-faire pour réussir à manger les produits de chez nous. Ainsi, plusieurs ateliers culinaires sont organisés.

Pour obtenir plus d'informations, communiquer avec Karine Marcoux, au 418 728-3330, poste 226 ou par courriel à [kmarcoux@ciril.qc.ca](mailto:kmarcoux@ciril.qc.ca)

Les ateliers sont réalisés dans le cadre des “Mois Goûtez Lotbinière” grâce à une collaboration entre Demain Lotbinière, 100 degrés, Goûtez Lotbinière, PDZA de Lotbinière et la SADC de Lotbinière.

### **17 OCTOBRE : 9 H À 11 H 30**

Atelier virtuel : La cuisine de tous les jours, version végé avec le chef-cuisinier Simon McGrath-Martel

Vous aimeriez intégrer des variantes végétariennes à vos mets du quotidien : pâtes chinois, pizza, pâtes alimentaires, hamburgers, sandwich, mijotés, pâtés, gratins, salades, etc. Introduire graduellement de nouvelles sources de protéines végétales à votre menu sans tout changer et sans sacrifier le goût, c'est l'expérience que vous propose le chef Simon McGrath-Martel, chef-cuisinier et formateur reconnu. Atelier virtuel par la plateforme ZOOM. Notez que pour profiter pleinement de l'expérience, il est préférable de joindre la rencontre via un ordinateur plutôt qu'une tablette ou un téléphone intelligent. Le lien pour joindre l'atelier sera acheminé par courriel aux participants.

Inscription obligatoire.

**Prix : 15 \$ / participant**

Lien événement Facebook :

<https://www.facebook.com/events/307093113856649/>

### **7 NOVEMBRE : 9 H 30 À 11 H**

Atelier virtuel : Vide-frigo avec Élisabeth Paradis, Dt.P. du Groupe Promo-Santé Laval

Il n'est pas toujours possible de s'approvisionner en aliments locaux à l'année. Afin d'y arriver, il faut savoir user de stratégie, maximiser la conservation de nos aliments et éviter le gaspillage alimentaire.

Sachant qu'une famille canadienne moyenne jette plus de 1100 \$ d'aliments par année, nous avons tous avantage à mieux gérer notre réfrigérateur, congélateur et garde-manger. Cet atelier vous offrira des astuces simples pour maximiser la durée de vie de vos aliments, des stratégies pour planifier vos achats et une tonne d'idées de recettes nutritives pour redonner vie à vos restes. Le temps des beaux légumes locaux qui flétrissent au fond du frigo est révolu!

Atelier virtuel par la plateforme ZOOM. Notez que pour profiter pleinement de l'expérience, il est préférable de joindre la rencontre via un ordinateur plutôt qu'une tablette ou un téléphone intelligent. Le lien pour joindre l'atelier sera acheminé par courriel aux participants.

Inscription obligatoire.

**GRATUIT**

Lien événement Facebook :

<https://www.facebook.com/events/326038282088204/>

## Activités prévues en MDJ pour la semaine des Maisons de Jeunes

### Dosquet

PLANTATION D'UN ARBRE  
&  
PORTES OUVERTES VIRTUELLES

TOURNOI DE JEUX DE TABLE

### St-Gilles

PLANTATION D'UN ARBRE  
&  
PORTES OUVERTES VIRTUELLES  
  
DÉCORATION DE CITROUILLES  
& BISCUITS D'HALLOWEEN

### Issoudun

PLANTATION D'UN ARBRE  
&  
PORTES OUVERTES VIRTUELLES

SOIRÉE VIDÉO

«Les maisons des jeunes  
changent nos vies!»

12 AU 18  
OCTOBRE 2020

#MaMDJ

40 ans  
DE CONVERGENCE  
pour la bienveillance

Québec



BEST BUY

Thara  
communications

SEMAINE  
DES  
MAISONS  
DES  
JEUNES



***Vous aidez un proche? Nous sommes là pour vous!***

#### Je suis une personne aidante si :

Je prends soin d'un proche en perte d'autonomie, malade ou ayant des limitations fonctionnelles, à domicile ou en hébergement. Je suis un soutien moral et physique pour lui. Je suis peut-être fatigué(e) ou isolé(e).

#### Notre mission

Nous sommes un organisme communautaire qui a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes aidantes et de celles qui profitent de leurs soins.

#### Soutien aux personnes aidantes

- Interventions psychosociales individuelles à domicile ou au bureau.
- Groupe de soutien.
- Formation et ressourcement : ateliers de gestion du stress et autres.
- Références vers les services de répit à domicile.
- Bottin des ressources / guide de prévention / centre de documentations.
- Activités sociales pour les personnes aidantes et aidées.



une histoire de cœur

#### Services offerts en toute confidentialité, gratuitement, et ce depuis 1990.

*Prendre soin de moi tout en prenant soin de l'autre*

Nous joindre :

**Regroupement de personnes aidantes de Lotbinière**

**418 728-2663 / 1 833 728-2663**

**rpalotb@hotmail.com /**

1000, St-Joseph, St-Flavien (Québec) G0S 2M0



# PROCÈS-VERBAUX

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE 24 AOÛT 2020

### OCTROI DU CONTRAT POUR LA RÉPARATION ET L'ISOLATION DE LA TOITURE DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux de réparation et d'isolation de la toiture de la salle communautaire, par le biais du site See@o;

ATTENDU QUE 7 soumissions ont été reçues, soit :

NOM DE LA COMPAGNIE	MONTANT TAXES INCLUSES
Jim Construction inc.	293 071.28 \$
Beauvais & Verret inc.	309 282.75 \$
Lévis Construction	324 369.77 \$
Groupe Symaco inc.	332 726.15 \$
Action Estimation inc.	335 669.51 \$
JC-7 Signature	339 778.29 \$
Constructions Jacques Dubois & Fils inc.	344 915.80 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, soit Jim Construction inc., pour la somme de 293 071.28 \$ incluant toutes taxes.

Que la dépense soit prélevée au surplus accumulé.

Adopté à l'unanimité.

## SÉANCE ORDINAIRE 14 SEPTEMBRE 2020

### AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NO 881-2020

Avis de motion est par les présentes donné par Alexandre D'Amour, conseiller no 6, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement portant le no 881-2020 modifiant le Règlement de zonage numéro 590-2007 et ses amendements afin d'autoriser et d'encadrer l'usage 6379A - Service d'entreposage mixte (intérieur et extérieur) dans la zone 193I.

### ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 881-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de la Municipalité d'actualiser sa réglementation afin de répondre aux besoins changeants de ses résidents et commerçants, et cela, tout en s'assurant que le cadre normatif reste cohérent avec les bonnes pratiques d'urbanisme. Dans ce sens, la Municipalité souhaite autoriser, dans certains endroits ciblés, que les services d'entreposage intérieur puissent également offrir le service d'entreposage extérieur à leur clientèle;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le conseil et présidée par le maire a eu lieu le 8 septembre 2020;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 14 septembre 2020 par Alexandre D'Amour, conseiller numéro 6;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un second projet de règlement portant le no 881-2020 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

### AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NO 888-2020

Avis de motion est par les présentes donné par André Sévigny, conseiller no 5, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement portant le no 888-2020 modifiant le Règlement de zonage numéro 590-2007 et ses amendements afin de modifier

l'article 6.2 « travail à domicile dans une résidence unifamiliale ».

### ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 888-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QU'une demande de modification réglementaire a été déposée afin de régulariser un usage complémentaire à l'usage résidentiel, soit un travail à domicile relié à l'art, dont une partie des activités s'effectue dans le bâtiment complémentaire annexé à la résidence;

ATTENDU QUE selon la réglementation actuelle, le bâtiment complémentaire ou accessoire à l'usage résidentiel peut être utilisé uniquement pour l'entreposage complémentaire et non pour l'exercice du travail à domicile;

ATTENDU QUE cette activité artisanale s'effectue sur une propriété de 3195.8 m<sup>2</sup> à l'extérieur du périmètre urbain;

ATTENDU QUE plusieurs lettres d'appui favorables de la part du voisinage ont été jointes à la demande;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le conseil et présidée par le maire a eu lieu le 8 septembre 2020;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 14 septembre 2020 par André Sévigny, conseiller numéro 5;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un second projet de règlement portant le no 889-2020 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

---

## AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NO 889-2020

Avis de motion est par les présentes donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement portant le no 889-2020 modifiant le Règlement de zonage numéro 590-2007 et ses amendements afin d'autoriser et de contingenter certains usages de classe d'usage C-1 dans la zone 163C.

---

## ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 889-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QU'une demande de modification réglementaire a été déposée pour rendre conforme un usage de vente au détail de nourriture et de produits en vrac, type de commerce qui répond à un besoin exprimé par une partie de la population;

ATTENDU QU'une école primaire a récemment été construite à proximité du terrain faisant l'objet de la demande;

ATTENDU QU'un bâtiment commercial est construit depuis 1994 sur le lot 3 383 944, soit au 346, route 273 dans la zone 163C et qu'un usage commercial a toujours été exercé sur ce terrain;

ATTENDU QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (article 113, alinéa 2, paragraphe 4.1) permet le contingentement des usages;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le conseil et présidée par le maire a eu lieu le 8 septembre 2020;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 14 septembre 2020 par Jonathan Moreau, conseiller numéro 3;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un second projet de règlement portant le no 889-2020 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

---

## DÉROGATION MINEURE ET PIIA – 68, RUE DE L'ÉGLISE

ATTENDU QUE la Municipalité veut procéder à l'agrandissement de la caserne de pompiers sur la propriété située au 68, rue de l'Église;

ATTENDU QUE les plans ont été déposés;

ATTENDU QUE les dérogations mineures suivantes seront nécessaires au projet :

- Réduire à 6.1 m une allée d'accès au stationnement alors que la norme est de 6.5 m;
- Autoriser la largeur de l'accès véhiculaire à 39.2 m du côté de la rue de l'Église afin de donner accès aux véhicules d'urgence alors que la norme est de 15 m;
- Autoriser la marge de recul avant du bâtiment principal à 4.86 m alors que la norme est de 7.6 m;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 19 août 2020;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007 et au Règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation des demandes de dérogations mineures et recommande l'ajout d'éléments décoratifs au mur sans ouverture et de la verdure près du stationnement côté nord;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les demandes de dérogations mineures soient autorisées.

Que des éléments décoratifs soient ajoutés au mur sans ouverture et que de la verdure soit également ajoutée près du stationnement côté

nord afin de créer de l'intimité à la propriété voisine.

Adopté à l'unanimité

---

## PIIA ZONES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES – 495, RUE LAURIER

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis numéro 2020-570 pour la propriété située au 495, rue Laurier;

ATTENDU QUE le propriétaire a fait la demande de permis pour refaire le mur arrière donnant sur l'autoroute, rendu nécessaire dû au risque d'effondrement du mur de brique;

ATTENDU QUE le mur sera refait en majeur parti d'un revêtement d'acier corrugé de même couleur qu'existant sur le bâtiment et d'un demi-mur de brique à la base;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de la demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de permis numéro 2020-570 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité

---

## PIIA PATRIMOINE – 22, RUE DE L'ÉGLISE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis numéro 2020-584 pour la propriété située au 22, rue de l'Église;

ATTENDU QUE le propriétaire a fait la demande de permis pour refaire la galerie avant en bois de même dimension et même modèle;

ATTENDU QU'un avis a été demandé à l'architecte-conseil;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande, sans obligation, l'installation d'un garde-corps de bois;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de permis numéro 2020-584 soit autorisée comme demandé. Qu'il soit demandé au propriétaire d'ajouter, sans obligation, un garde-corps de bois.

Adopté à l'unanimité

## MANDAT POUR LE RELEVÉ SANITAIRE 2020

ATTENDU QUE la Municipalité veut poursuivre les relevés sanitaires afin de répertorier les installations septiques non conformes sur son territoire et ainsi protéger la nappe phréatique et les cours d'eau;

ATTENDU QUE trois soumissionnaires ont été invités et que deux ont répondu, soit :

<b>Nom de l'entreprise</b>	<b>Maximum 50 visites</b>
Les Consultants Envirag inc.	275 \$ + taxes
Aqua ingénium	210\$ + taxes

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour ET RÉSOLU à l'unanimité

De mandater la firme Aqua Ingénium pour procéder aux relevés sanitaires d'environ 50 propriétés sur le territoire de Saint-Apollinaire.

Un rapport technique pour chaque propriété visitée devra être fourni (version électronique) au plus tard le 30 janvier 2021.

Adopté à l'unanimité.

## EMBAUCHE D'UN REMPLAÇANT TEMPORAIRE COMME RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE la responsable de la bibliothèque, madame Julie Michaud, sera bientôt en congé de maternité;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'embaucher un remplaçant au poste de responsable de la bibliothèque, le temps du congé de maternité, c'est-à-dire pour environ 1 an;

ATTENDU QUE des entrevues ont été réalisées et que le choix s'est arrêté sur monsieur Marc-Olivier Laprise;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny ET RÉSOLU à l'unanimité

Que monsieur Laprise soit engagé comme responsable de la bibliothèque à compter du

28 septembre 2020, aux mêmes conditions de travail que madame Michaud, pour une période d'environ 1 an.

Adopté à l'unanimité.

## DÉMISSION DE 2 POMPIERS

CONSIDÉRANT QUE monsieur Roger Fournier et madame Rachel Ratté ont remis leur démission;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter les démissions de monsieur Roger Fournier et madame Rachel Ratté comme pompier volontaire.

Que le conseil municipal les remercie pour ces années données au service de sécurité incendie et qu'une lettre de remerciement leur soit envoyée.

Adopté à l'unanimité.

## AUTORISATION POUR LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE – PROLONGEMENT DES RUES DU DIAMANT ET DE L'AMÉTHYSTE

ATTENDU QUE Développement 4 Côté souhaite procéder à des travaux de construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur le lot 6 263 319 du cadastre du Québec, sur une longueur approximative de 273 mètres pour desservir environ 37 unités de logement dans les prolongements des rues du Diamant et de l'Améthyste;

ATTENDU QU'un plan d'ensemble montrant les rues projetées a été déposé à la Municipalité et analysé par le conseil municipal;

ATTENDU QUE ce projet de développement ne contrevient pas à la réglementation municipale;

ATTENDU QUE pour la réalisation des plans et devis, le conseil municipal accorde la firme SNC-Lavalin;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil municipal appuie, sans aucune obligation ni responsabilité, la réalisation du plan d'ensemble déposé par Gestion VJR inc. et Développement 4 Côté pour des travaux de construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur les lots 6 263 320 et 6 263 321 du cadastre du Québec sur une longueur approximative de 288 mètres pour desservir environ 27 unités de logement dans les prolongements des rues des Turquoises, du Saphir et des Rubis.

273 mètres pour desservir environ 37 unités de logement dans les prolongements des rues du Diamant et de l'Améthyste.

La Municipalité ne s'oppose pas à la délivrance de l'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et maintient son engagement à entretenir et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien pour les infrastructures des rues concernées.

Le conseil autorise le maire Bernard Ouellet ou le maire suppléant Jonathan Moreau et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente.

Adopté à l'unanimité.

## AUTORISATION POUR LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE – PROLONGEMENT DES RUES DES TURQUOISES, DU SAPPHIR ET DES RUBIS

ATTENDU QUE Gestion VJR inc. et Développement 4 Côté procéderont à des travaux de construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur les lots 6 263 320 et 6 263 321 du cadastre du Québec, sur une longueur approximative de 288 mètres pour desservir environ 27 unités de logement dans les prolongements des rues des Turquoises, du Saphir et des Rubis;

ATTENDU QU'un plan d'ensemble montrant les rues projetées a été déposé à la Municipalité et analysé par le conseil municipal;

ATTENDU QUE ce projet de développement ne contrevient pas à la réglementation municipale;

ATTENDU QUE pour la réalisation des plans et devis, le conseil municipal accorde la firme SNC-Lavalin;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil municipal appuie, sans aucune obligation ni responsabilité, la réalisation du plan d'ensemble déposé par Gestion VJR inc. et Développement 4 Côté pour des travaux de construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur les lots 6 263 320 et 6 263 321 du cadastre du Québec sur une longueur approximative de 288 mètres pour desservir environ 27 unités de logement dans les prolongements des rues des Turquoises, du Saphir et des Rubis.

La Municipalité ne s'oppose pas à la délivrance de l'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et maintient son engagement à entretenir et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien pour les infrastructures des rues concernées.

Le conseil autorise le maire Bernard Ouellet ou le maire suppléant Jonathan Moreau et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente.

Adopté à l'unanimité.

#### RÉQUISITION DE LA SUBVENTION – RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

ATTENDU QUE, suite à la recommandation de notre députée, le ministre délégué aux transports a accordé une subvention maximale de 60 000 \$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les travaux d'amélioration du réseau routier sur les rues des Tilleuls, du Muguet, du Parc, Terry-Fox, Laurier, Principale, les rangs Bois-de-l'Ail, de Pierriche, Saint-Lazare et le chemin Bourret;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De requérir cette somme par formulaire approprié auprès du directeur de la Chaudière-Appalaches.

Adopté à l'unanimité

#### PROLONGATION CONCERNANT LA SUSPENSION DES INTÉRêTS ET MONTANTS DE PÉNALITé

ATTENDU QU'une résolution no 18199-04-2020 a été adoptée le 6 avril dernier afin que les taux d'intérêts et de pénalité du règlement numéro 876-2019, article 9, soient suspendus et fixés à 0 %, du 15 avril au 30 septembre 2020;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal désirent prolonger le délai du taux d'intérêts et de pénalité à 0 %, au 31 décembre 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De suspendre les taux d'intérêts et de pénalité jusqu'au 31 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

#### CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER DE L'HÔTEL DE VILLE ET PLACE FRANCOEUR

ATTENDU QUE la compagnie Gestion Service-Plus, responsable de l'entretien ménager de l'hôtel de ville et de place Francoeur, a mis fin à son contrat;

ATTENDU QUE des demandes de prix, auprès d'entreprises spécialisées dans l'entretien ménager, ont été effectuées et que 3 soumissions ont été reçues;

Nom de la compagnie	Prix par mois	Prix à l'heure
CRS (9309-3409 Québec inc.)	3495 \$	30 \$
Les entreprises Crolin inc.	3690 \$	30 \$
Les entreprises Pro-Clean inc.	3926 \$	32 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer le contrat d'entretien ménager pour les édifices de l'hôtel de ville et place Francoeur au plus bas soumissionnaire, CRS (9309-3409 Québec inc.) au prix mentionné ci-dessus.

Le contrat est en vigueur du 15 septembre 2020 au 31 décembre 2021.

Le contrat est renouvelable au gré de la Municipalité et de l'entrepreneur, pour une période de 12 mois additionnels, à l'échéance.

Adopté à l'unanimité.

#### EMBAUCHE D'UN BRIGADIER SCOLAIRE

ATTENDU QU'une offre d'emploi a été publiée pour l'embauche d'un brigadier ou d'une brigadière à l'intersection de la rue Moreau et la route 273;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'embaucher Monsieur Raymond Lepage comme brigadier scolaire, au même taux horaire et conditions que les autres brigadières de Saint-Apollinaire, et ce, à compter du 15 septembre 2020.

Adopté à l'unanimité

#### EMBAUCHE D'UNE BRIGADIÈRE SCOLAIRE REMPLAÇANTE

ATTENDU QUE 4 brigadiers scolaires sont présentement à l'emploi de la Municipalité;

ATTENDU QU'il arrive à l'occasion qu'un des brigadiers ne puisse se présenter pour effectuer son travail;

ATTENDU QUE l'embauche d'un brigadier remplaçant devient essentielle pour les 4 brigadiers en poste, lorsque nécessaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'embaucher madame Sylvie Sanschagrin comme brigadière scolaire remplaçante, au même taux horaire et conditions que les autres brigadiers de Saint-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité

#### UNE NOUVELLE STATION DE RADIO DANS LOTBINIÈRE



En onde depuis le 25 septembre.

Vous pouvez consulter leur site internet ou leur page Facebook!

Il est possible d'y faire l'achat de publicité.

La radio émettra environ jusqu'à Trois-Rivières, Drummondville et vers l'est jusqu'à Québec et Lévis.

8 RENCONTRES POUR MIEUX  
VIVRE LES DIFFÉRENTES  
ÉTAPES DE VOTRE DEUIL  
GRATUIT

DU 14 OCTOBRE AU  
2 DÉCEMBRE 2020  
18H30 À 20H30  
MAISON DE LA FAMILLE DE  
ST-APOLLINAIRE

# GROUPE SOUTIEN DEUIL



INSCRIPTION  
581 983-9294

PRESENCELOTBINIERE@HOTMAIL.COM



# CONFÉRENCE

ACCOMPAGNER UN ÊTRE CHER  
DANS LA MALADIE GRAVE ET LA  
FIN DE VIE  
GRATUIT

JEUDI 15 OCTOBRE 18H30  
CENTRE MULTIFONCTIONNEL  
DE ST-APOLLINAIRE  
SALLE 101



COURS DE YOGA ADAPTÉ  
POUR PERSONNES  
ATTEINTES DU CANCER DU  
DIAGNOSTIQUE À UNE  
RÉMISSION 5 ANS  
GRATUIT

DU 21 SEPTEMBRE AU  
9 NOVEMBRE 2020  
DE 13H15 À 14H30  
CENTRE MULTI GÉNÉRATION  
DE ST-FLAVIEN.

# YOGA ONCOLOGIQUE



## Municipalité St-Apollinaire

11, rue Industrielle  
Saint-Apollinaire, Québec G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996  
Téléc. : 418 881-4152



Postes	Fonctions
221	Julie-Ann Charest, secrétaire-réceptionniste
224	Louise Camiré, inspecteur en bâtiment et environnement
225	Manon Bouchard, secrétaire administrative
227	Bernard Ouellet, maire (cellulaire : 418 808-9401)
229	Cathy Bergeron, directrice générale adjointe
232	Martine Couture, directrice générale
233	Manon Côté, secrétaire, responsable du journal
235	Nathalie Breton, adjointe à l'inspecteur en bâtiment

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

[www.st-apollinaire.com](http://www.st-apollinaire.com)



## SAAQ

Tél. : 418 881-7227

Ouvert : lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 16 h 30  
Jeudi : de 8 h 30 à 20 h

[www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca)



## Travaux publics

Tél. : 418 881-3996, poste 223  
Urgences : 418 808-9406

Inspecteur des travaux publics : Renault Lepage



## Centre Multifonctionnel

20, rue Terry-Fox  
Saint-Apollinaire, Québec G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996

Postes	Fonctions
231	Dany Lamontagne, directeur du service des Loisirs
239	Jean-Michel Blouin, adjoint aux loisirs
237	Location de salles et inscription pour cours

## Régie intermunicipale Ordures ménagères



Tél. : 418 881-3996, poste 225

Directrice de la Régie : Manon Bouchard



## Bibliothèque

Tél. : 418 881-3996, poste 250

Dimanche : ..... 9 h 30 à 12 h  
Mardi : ..... 16 h à 21 h  
Mercredi : ..... 16 h à 21 h  
Jeudi : ..... 16 h à 21 h  
Voir heures temporaires sur Facebook  
Samedi : ..... 9 h 30 à 16 h  
Lundi et vendredi : ..... 9 h 30 à 12 h  
FERMÉ



## Caserne de pompier

Pour permis de brûlage ou information

Tél. : 418 881-3996, poste 238  
Cellulaire : 418 808-9410



Directeur du service incendie : Martin Miller

# Centre du travail

Vêtements, chaussures et articles de sécurité

## Cordonnerie Touche-à-Tout



359, route 273  
Saint-Apollinaire

Tél. : 418 881-2356

[toucheatout@globetrotter.net](mailto:toucheatout@globetrotter.net)

DEPUIS  
1988

Mario Brochu, propriétaire

Cordonnier depuis plus de 30 ans, monsieur Brochu se spécialise en réparation de chaussures, sacs à main, vêtements de cuire, ou tout autre article de tout genre. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour vos confections et réparations.

Également certifié Centre du travail depuis 12 ans, nous faisons la vente de vêtements et chaussures de travail pour hommes et femmes. Nos équipements et accessoires sont fabriqués avec les matériaux les plus résistants. Les membres du Centre du travail se sont regroupés afin de vous offrir les plus grandes marques, un service professionnel, personnalisé et les prix les plus compétitifs du marché.



### OUVERT :

Du Lundi au mercredi de 8 h 30 à 17 h 30  
Jeudi et vendredi de 8 h 30 à 19 h 30  
Samedi de 9 h à 15 h

Bienvenue

